



Recueil des prix des principaux produits et services aux Entreprises

au 1^{er} janvier 2018.



Ce document présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1^{er} janvier 2018.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande.

Prix des services

Les prestations ne comportant pas la mention HT ne sont pas soumises à TVA dont le taux est de 20,00 % au jour de la publication.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

Contacts

Votre chargé d'affaires est votre premier interlocuteur.

Bonne exécution des contrats - Réclamations

Les demandes du CLIENT portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la BANQUE, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la BANQUE sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la BANQUE, soit par courrier ou par courriel. L'adresse e-mail de la banque est disponible sur le site www.cic.fr. Le CLIENT peut aussi appeler le numéro dédié :


 **N°Contact Cristal 0 969 320 606**

APPEL NON SURTAXE

Dates de valeur

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous www.cic.fr

Filbanque, vos opérations en ligne :

- par téléphone **0 892 700 300**  Service 0,35 € / min + prix appel
- site Internet www.cic.fr

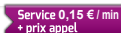
Recommandations

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix. N'hésitez pas à le demander à votre chargé d'affaires.

Le signe  signifie « nous consulter ».

Perte ou vol de vos cartes

Opposition 24h/24 - 7j/7

- sur www.cic.fr si vous êtes abonné à un contrat Filbanque
- par téléphone en France au **0 825 000 444**  Service 0,15 € / min + prix appel
- par téléphone depuis l'étranger + 33 3 88 39 85 78

- 3 > **Gestion du compte**
Services courants
Informations
Suivi particulier du compte
Arrêté de compte
Centralisation de la trésorerie
- 5 > **Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA**
Définitions et informations pratiques
Moyens de paiement - Les encaissements
Moyens de paiement - Les paiements
- 7 > **Moyens de paiement internationaux**
Définitions et informations pratiques
Frais liés aux opérations internationales
Moyens de paiement à l'export
- Les encaissements
Moyens de paiement à l'import
- Les paiements
- 9 > **Monétique**
Solutions d'acceptation
Cartes
- 10 > **Banque à distance**
Abonnements à des services de banque à distance
- 11 > **Crédits**
Financements court terme
Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises
Financements moyen et long terme
- 12 > **Garanties**
Engagements par signature sur la France
Engagements par signature à l'international
Actes de garantie reçue
- 13 > **Autres service aux Entreprises**
Service e-factures
Assurance
Téléphonie mobile
- 14 > **Épargne financière**
Transactions
Conservation et gestion
- 15 > **Informations**

Services courants

Mise à disposition de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises, à l'agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises à domicile, à la demande du client :	
· conditionnement et envoi simple, par envoi ^(*)	2,05 €
· conditionnement et envoi en recommandé avec A.R., par envoi ^(*)	3,10 €
Clôture ou transfert d'un compte courant hors CIC	55,00 €

^(*) Hors frais postaux.

Informations

Relevé de compte, envoi postal :	
· mensuel	Gratuit
· autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	1,75 €
Avis d'opéré (débit/crédit) complémentaire par courrier	1,75 €
Courrier d'information aux émetteurs pour la mobilité bancaire, envoi postal (destiné aux émetteurs de virements ou de prélèvements)	1,75 €
Web Relevés (dématérialisation des documents sur Filbanque, dont les relevés de comptes)	Gratuit ^(*)
Rédaction d'extrait de compte, par ligne :	0,10 €
· minimum	18,50 €
Conservation de relevés en agence, par trimestre	19,00 €
Frais de recherche de documents :	
· ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	22,00 € HT
· ancienneté supérieure à 12 mois	36,00 € HT
Production d'échelle d'intérêts	7,80 €
Délivrance d'une attestation (attestation d'ouverture de compte, de non fusion des comptes de gestion immobilière...)	19,00 € HT
Frais de recherche consécutive à adresse erronée (NPAI/PND)	20,00 €
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes, par SIREN, à partir de	185,00 € HT
Copie d'un chèque ou d'un bordereau de remise	7,00 €
Gestion des pouvoirs (par modification) :	
· normée CIC	12,00 €
· autres	34,00 €

^(*) Hors frais d'abonnement banque à distance et, hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

Suivi particulier du compte

Frais annuels de tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois	30,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,50 €
Commission d'intervention :	
· par opération	9,70 €
· plafond journalier	38,80 €
Frais par avis à tiers détenteur, opposition à tiers détenteur, saisie-attribution ou autres	110,00 € HT
Frais par opposition administrative, % sur montant dû au Trésor public	10 %
· maximum	110,00 € HT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €
Impayé sur échéance de prêt, lettre de relance	19,90 €

Arrêté de compte

Intérêts débiteurs

Condition générale en absence ou au-delà d'une autorisation :
plafond du taux réglementaire^(*) minoré de 0,05 %

^(*) Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie des découverts en compte des personnes morales, publié au journal officiel.

Calcul sur la base des « nombres » de la période d'arrêté.

Commissions de risque

Commission de plus fort découvert	0,08 %
-----------------------------------	--------

Commission limitée aux intérêts débiteurs.
Taux appliqué au plus fort découvert de la période d'arrêté, multiplié par le nombre de mois qui la compose.


Commission d'immobilisation	0,60 %
-----------------------------	--------

Taux appliqué au solde moyen débiteur de la période, si le compte est débiteur de plus de 51 jours consécutifs ou non au cours du trimestre (17 jours dans le cadre d'un arrêté mensuel).


Commission de dépassement	0,25 %
---------------------------	--------

Taux appliqué sur la différence entre le solde débiteur comptable le plus élevé de chaque mois de la période et l'autorisation.

Commissions de gestion

Frais de tenue de compte, par mois, à partir de	33,00 €
Commission de mouvement	2,00 ‰
· minimum par arrêté	13,50 €
Fusion d'échelles d'intérêts	
Frais d'écriture comptable, par écriture (facturation des mouvements au débit et au crédit du compte)	0,10 €

Centralisation de la trésorerie : CIC Cash

Fusion d'échelles d'intérêts	
Nivellement automatique	
Centralisation de la trésorerie internationale	

Définitions et informations pratiques

EEE (Espace Économique Européen) : les 28 pays de l'Union Européenne + l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

Zone SEPA (Single Euro Payments Area) : l'EEE + la Suisse, Monaco et Saint-Marin.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit de nouveaux moyens de paiement "SEPA" (en EUR) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiement nationaux en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie, n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes :

- être libellé en euros,
- être opéré au sein de la zone SEPA,
- être de nature ordinaire (non urgent/express),
- être obligatoirement en frais partagés (option "SHA"),
- permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

Les ordres de paiement avec l'option de frais "BEN" (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire), étant désormais interdits au sein de l'EEE, les ordres émis et reçus avec cette option seront automatiquement transformés par nos soins en option "SHARE", avec application de nos frais et de ceux des correspondants.

L'option "OUR" (ensemble des frais à la charge de l'émetteur) reste possible. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 10).

Moyens de paiement - Les encaissements

Moyens de paiement SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)	
Émission de SDD par télétransmission ou Internet (Filbanque) :	
• frais par remise	2,65 €
• commission de service par SDD CORE	0,39 €
• commission de service par SDD B2B	0,49 €
• enrichissement avec données du mandat, par SDD	0,10 €
SDD remis et retourné impayé	15,60 €
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
• demande d'ICS à la Banque de France	40,00 €
• intervention sur ICS	
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)	
Réception d'un SCT	Gratuit
SEPA Mail	
Émission de demande de règlement de facture	
Contrôle du titulaire du compte IBAN	

Moyens de paiement non SEPA

Versements d'espèces en EUR	
Versement d'espèces en EUR « grands remettants » ^[1]	Gratuit
• comptage :	5,00 €
• billets triés	1,30 ‰
• monnaie en vrac	11,00 ‰
Chèques en EUR payables en France	
Remise de chèque(s) au guichet ou au GAB, par chèque	Gratuit
Remise de chèque(s) « grands remettants » ^[2]	
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé :	
• inférieur ou égal à 50,00 €	Gratuit
• supérieur à 50,00 €	16,20 €
	cf. moyens de paiement internationaux
Chèques en EUR payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	

[1] Au-delà de 80 000 € en billets par mois et/ou de 3 000 € en monnaie par mois.

[2] Au-delà de 200 chèques remis par mois, une étude doit être menée par votre chargé d'affaires.

Moyens de paiement non SEPA (suite)

Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable en France	
Télétransmission ou Internet (Filbanque) :	
• frais par remise	2,65 €
• commission de service par effet	0,53 €
Papier :	
• frais par remise	17,00 €
• commission de service par effet	5,60 €
Effet remis en crédit après encaissement :	
• commission de service par effet	18,50 €
Commissions liées :	
• effet remis retourné impayé	18,50 €
• demande de prorogation, réclamation, changement de domiciliation, avis de sort, annulation, présentation à l'acceptation	18,50 €
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	cf. moyens de paiement internationaux
Virements non SEPA reçus	
Virement de trésorerie en EUR en provenance de France	Gratuit
Virement de trésorerie en EUR en provenance d'un autre pays de la zone SEPA (hors France)	cf. moyens de paiement internationaux
Remises documentaires et crédits documentaires	

Moyens de paiement - Les paiements

Moyens de paiements SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)			
Mise en place d'un mandat de prélèvement ou modification du mandat		Gratuit	
Paiement d'un prélèvement		Gratuit	
Service d'alertes sur prélèvement disponible dans Alertes CIC		Cf. page 11	
Rejet :			
• frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :			
• prélèvement ≤ 20,00 €		Montant du prélèvement	
• au-delà		20,00 €	
• autres motifs		13,90 €	
Opposition ou révocation de mandat		13,90 €	
Gestion des créanciers autorisés ou interdits			
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer) émis		Télétransmission ou Internet	Au guichet
Frais par virement occasionnel :			
• entre vos comptes		Gratuit	Gratuit
• autres destinataires		0,21 €	5,81 €
Frais de mise en place d'un virement permanent ou de modification d'un virement permanent, en faveur d'un compte dans une autre banque		Gratuit	7,50 €
Frais par virement permanent		0,21 €	0,21 €
Virements sur liste/multiples :			
• frais par remise		2,65 €	16,00 €
• commission de service par virement		0,21 €	4,40 €
Factures Acceptées à Échéance (FAE)			
Virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire		8,00 €	8,00 €

Moyens de paiements non SEPA

Espèces		
Retrait d'espèces en EUR en agence sans émission de chèque	Gratuit	
Commande d'espèces en EUR, suivant la volumétrie et la fréquence		
Chèques en EUR payables en France		
Lettre chèque		
Frais d'émission d'un chèque de banque	13,00 €	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chèque	15,00 €	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chéquier	33,00 €	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :		
- chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €	
- chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €	
Frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision	14,00 €	
Paiement d'un chèque en période d'interdiction bancaire	20,00 €	
Chèques en EUR payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)		cf. moyens de paiement internationaux
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable en France		
Règlement, par échéance :		
- avec convention de paiement sauf désaccord	1,00 €	
- sans convention de paiement sauf désaccord	21,00 €	
Incidents/rejets :		
- insuffisance de provision	20,00 €	
- demande de prorogation	32,00 €	
- pas d'ordre de payer, paiement partiel	20,00 €	
- autres motifs	Gratuit	
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)		cf. moyens de paiement internationaux
Virements non SEPA émis	Télétransmission ou Internet	Au guichet
Virement de trésorerie en EUR à destination de la France	6,30 €	11,90 €
Virement de trésorerie en EUR à destination d'un autre pays de la zone SEPA (hors France)	cf. moyens de paiement internationaux	
Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF...)	6,30 €	11,90 €
Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite ; concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France)	6,09 €	
Remises documentaires et crédits documentaires		

Moyens de paiement internationaux (opérations hors zone SEPA ou en devise autre que l'euro)

Définitions et informations pratiques

Les moyens de paiement internationaux couvrent les opérations en euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA (cf. définition page 5), ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'euro quel que soit le pays.

Imputation des frais :

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- « OUR » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement ; ceux du CIC, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- « SHA » [SHARE] : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- « BEN » [BENEFICIARY] : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Frais d'intervention/de correspondants :

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par les correspondants et banques des bénéficiaires ou donneurs d'ordre, ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 10).

Frais liés aux opérations internationales

Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Port sécurisé :	
- récupération des frais facturés par nos prestataires avec un minimum de :	
- pli à destination de la France	25,00 € HT
- pli à destination de l'étranger	40,00 € HT
Commission de change dégressive par tranches cumulatives (appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises) :	
- jusque 75 000 €	0,50 %
- au-delà	0,25 %
- minimum	16,00 €
Frais de saisie	5,60 €
Frais par virement occasionnel incomplet	4,00 €
Commission de règlement par chèque, hors commissions de transfert et de change	24,00 €
Majoration pour « virement express »	15,15 €
Impayé et modification sur chèques et effets	27,00 €
Avis de sort, relance	10,00 €

Moyens de paiement à l'export - Les encaissements

Virements ordinaires internationaux^(*)	
Commission de rapatriement	17,00 €
Virements de trésorerie internationaux	
Sans change	15,00 €
Avec change	31,00 €
Chèques^(*)	
Crédit immédiat Sauf Bonne Fin « SBF » :	
- commission d'encaissement	1,00 %
- minimum	20,00 €
Crédit Après Encaissement « CAE » :	
- commission d'encaissement	1,00 %
- minimum	20,00 €
- frais de dossier	23,00 €
Effets^(*)	
Commission d'encaissement	1,00 %
- minimum	19,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	23,00 €
Remises documentaires et crédits documentaires	

Moyens de paiement à l'import - Les paiements

Virements ordinaires internationaux^(*)	
Commission de transfert jusque 75 000 €	1,00 %
- au-delà	0,50 %
- minimum	16,50 €
Virements de trésorerie internationaux	
Sans change	16,00 €
Avec change	32,00 €
Chèques^(*)	
Commission de transfert jusque 75 000 €	
- au-delà	1,00 %
- minimum	17,00 €
Commission d'encaissement	1,50 %
- minimum	43,00 €
Effets^(*)	
Commission de transfert jusque 75 000 €	
- au-delà	1,00 %
- minimum	17,00 €
Commission d'encaissement	1,50 %
- minimum	43,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Remises documentaires et crédits documentaires	

(*) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou bénéficiaires le cas échéant.

Solutions d'acceptation ^[1]

Terminaux de Paiement Électronique - TPE

Abonnement mensuel, maintenance et assistance téléphonique incluses ^[2] :	
• TPE fixe	14,00 € HT
• TPE portable infrarouge	17,00 € HT
• TPE ADSL fixe	19,00 € HT
• TPE ADSL infrarouge	20,00 € HT
• TPE portable radio	22,00 € HT
• TPE ADSL radio	25,00 € HT
• TPE mobile GPRS	28,00 € HT
• TPE mobile GPRS abonnement GPRS inclus	31,00 € HT
• TPE phonie avec forfait de communication, à partir de	18,50 € HT
• TPE concentrés/grappés	
Installation sur site de matériel autonome et logiciel	69,00 € HT

Acceptation

Commission sur encaissement des paiements par carte	
• forfait mensuel petit remettant (moins de 1 000 € de flux mensuels)	8,00 €
• option petits montants (transactions de moins de 15 €)	
• frais par impayé	20,00 €

Monetico Mobile (Solution d'encaissement sur Smartphone)

Abonnement mensuel, maintenance et assistance téléphonique incluses ^[2] :	
• lecteur de carte de paiement connecté bluetooth	
• application Monetico Mobile sur Smartphone	6,90 € HT
• gestion et suivi des encaissements sur Internet	

Monetico Resto

Frais d'adhésion Monetico Resto Restaurateur	30,00 € HT
Commission de service mensuelle	

Paiement sécurisé sur Internet

Monetico Paiement :	
• licence du logiciel	Gratuit
• frais de mise en service du TPE virtuel, à partir de	150,00 € HT
• abonnement mensuel du TPE virtuel, à partir de	17,00 € HT

PnF (paiement en 3, 4, 5, 10 fois)

Droit d'utilisation par TPE	80,00 € HT
-----------------------------	------------

Location d'Éditeur Lecteur de Chèques - ELC

Abonnement mensuel maintenance incluse :	
• ELC couplé à un TPE, à partir de	17,00 € HT

Services complémentaires

Logiciel pour le paiement sans contact carte et mobile	Gratuit
Téléchargement logiciel « Vente à distance » ou privatif	35,00 € HT

[1] Prestations proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance.

[2] Tarifs en vigueur pour toute nouvelle souscription à compter du 23 février 2016.

Cartes

Cotisations annuelles

BusinessCard MasterCard ou Visa Business	57,00 €
Corporate MasterCard ou Visa Affaires	58,00 €
BusinessCard Executive MasterCard ou Visa Gold Business	140,00 €
Corporate Executive MasterCard ou Visa Gold Affaires	140,00 €
Carte de dépôt sur automate	9,00 €
Options disponibles selon la carte :	
• statistiques dépenses porteurs ou entreprises	7,90 €
• retraits	5,75 €
• 2 ^e relevé porteur, synthèses porteurs ou entreprises	6,80 €
• différé supplémentaire au-delà du différé standard : par décade	5,75 €

Paiements et retraits - Cartes en euro

Opérations libellées en euros dans l'Espace Économique Européen :	
• paiement par carte	Gratuit
• retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du CIC et du Crédit Mutuel	Gratuit
• retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Gratuit
Autres opérations ^[1] :	
• paiement par carte, par paiement	2,90 % + 0,30 €
- maximum	9,00 €
• frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, par retrait	2,90 % + 3,00 €
- maximum	9,00 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte	9,00 €

[1] Opérations hors Espace Économique Européen ou opérations en devises.

Gestion des cartes

Refabrication d'une carte	13,00 €
Refabrication d'une carte en urgence	72,00 €
Rédition d'un code confidentiel	9,70 €
Rédition d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Changement du code confidentiel via un GAB CIC ou Crédit Mutuel	9,00 €
Frais d'opposition par le porteur pour perte ou vol	16,50 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	44,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	12,50 €
Levée d'interdiction de carte	Gratuit
Frais de duplicata de relevé de carte :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	22,00 €
• ancienneté supérieure à 12 mois	36,00 €

Banque à distance

Abonnements à des services de banque à distance ^[*]
(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Filbanque

Offre de base, abonnement mensuel :	
• services de consultation des documents et contrats, messagerie...	Gratuit
• services de consultation et de gestion des comptes :	
- jusqu'à 2 sociétés gérées, en plus du titulaire du contrat	31,00 € HT
- au-delà, par tranche de 10 sociétés	+10,00 € HT
Options, abonnement mensuel :	
• gestion d'un grand nombre de comptes	20,00 € HT
• services d'authentification forte :	
- CAB, Safetrans, K Sign Office**, autres certificats RGS	5,00 € HT
- certificats non RGS	10,00 € HT
• base tiers (gestion de listes de bénéficiaires de virements ou tirés LCR) :	
- jusqu'à 100 comptes enregistrés	Gratuit
- au-delà, par compte	0,005 € HT
- minimum	5,00 € HT
• base mandats créancier (gestion des mandats de prélèvements) :	
- jusqu'à 100 mandats de prélèvement	Gratuit
- au-delà, par mandat	0,008 € HT
- minimum	8,00 € HT
• gestion de plafonds et collèges	12,00 € HT
• prélèvement de l'abonnement sur compte de tiers ou IBAN externe	10,00 € HT

[*] Hors frais de connexion et de fournisseur d'accès à Internet et hors commissions liées au traitement des flux.

Solutions d'authentification et certificats de signature

Service Safetrans :	
• lecteur de carte, cotisation annuelle	15,00 € HT
• carte Safetrans (option), par carte fabriquée	7,00 €
Certificats K.Sign Office** (par commande, par an) :	
• de 1 à 5 token, par token	53,00 € HT
• au-delà de 5 token	

Échange de données informatisées

Mise en place d'un service de transfert de fichiers	
Services, abonnement mensuel :	
• TWEB (Transferts WEB)	12,00 € HT
• Hub Transferts (saisie et gestion de fichiers + transferts) :	
- monobanque	20,00 € HT
- multi banques	cf. serv. EBICS
• EBICS T (Transport) jusqu'à 50 comptes	50,00 € HT
- au-delà de 50 comptes	
• EBICS TS (Transport et Signature) jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	75,00 € HT
- au-delà de 5 signataires ou de 50 comptes	
SWIFTNet	
Transmission de la banque vers le client, par enregistrement	0,06 € HT
Transmission du client vers la banque, par enregistrement	Gratuit
Réfection de relevé de compte, par demande	22,00 € HT
Test de fichier XML, par fichier envoyé	5,00 € HT

Alertes CIC

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou mail :	5,00 € HT
Forfait mensuel incluant 25 SMS ou 25 mails/mois	
• au-delà du forfait :	
- SMS supplémentaire	0,20 € HT
- mail supplémentaire	0,15 € HT

Crédits

Financements court terme

Découvert et facilité de caisse

Frais d'étude et d'actualisation, à partir de	200,00 €
Intérêts débiteurs	
Commission d'engagement (*)	
Commission de plus fort découvert (définie page 4)	0,08 %
Commission d'immobilisation (définie page 4)	0,60 %

Escompte

Frais de dossier, à partir de	200,00 €
Intérêts d'escompte	
Minimum d'intérêts perçus par effet	8,50 €
Commission forfaitaire pour effet inférieur à 800,00 €	8,50 €
Commission d'endos	
Frais liés à la gestion des effets	cf. page 6

Mobilisation de créances professionnelles

Tarification de CM-CIC Factor	
-------------------------------	--

Affacturage

Tarification de CM-CIC Factor	
-------------------------------	--

(*) Commission prise par trimestre et par avance. Taux appliqué sur le montant de la ligne de crédit.

Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises

Confirmatic (Confirmation de concours court terme à durée déterminée)

Commission de confirmation	de 0,05 % à 1,00 %
• minimum	150,00 €

Notimatic (Notification de concours court terme à durée indéterminée)

Commission de notification, à partir de	150,00 €
---	----------

Financements moyen et long terme

Frais de dossier	1,00 %
• minimum	300,00 €
Révision des covenants	0,15 %
• minimum	500,00 €

Garanties

Engagements par signature sur la France

Frais de dossier, à partir de	200,00 €
Commission d'étude, à partir de	105,00 €
Commission forfaitaire de mise en place, par acte :	
• E-Cautions via Filbanque	25,00 € (*)
• Caution ou garantie simple	47,00 €
• caution ou garantie complexe, à partir de	150,00 €
• aval sur effet	55,00 €
• avenant	48,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel	de 1,00 % à 3,00 % (1)
• minimum de perception par acte et par mois	11,00 €
Frais de gestion par ligne et par mois	1,00 €
Commission de mise en jeu	115,00 €
Frais de traitement de mainlevée :	
• acte simple	25,00 €
• acte complexe	60,00 €
Édition manuelle de relevé	28,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

Engagements par signature à l'international

Frais de dossier, à partir de	200,00 €
Commission d'étude, à partir de	105,00 €
Commission forfaitaire de mise en place, par acte :	
• caution ou garantie internationale simple	120,00 €
• caution ou garantie internationale complexe, à partir de	265,00 €
• aval sur effet	60,00 €
• avenant	60,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel	A partir de 2,00 % (1)
• minimum de perception par acte et par mois	11,00 €
Frais de gestion par ligne et par mois	1,00 €
Commission de mise en jeu	170,00 €
Frais de traitement de mainlevée	60,00 €
Notification/authentification de garanties reçues	120,00 €
Frais de SWIFT	15,00 €

(1) Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

(*) Hors frais d'abonnement banque à distance et, hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

Actes de garantie reçue

Constitution des actes	
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	de 50,00 € à 400,00 €
Information des cautions : lettre d'information annuelle	45,00 €

Autre service aux Entreprises

Service e-factures ⁽¹⁾ (Dématérialisation de factures émises et reçues)

Niveau de service	Standard	Premium
Abonnement mensuel	9,00 € HT	50,00 € HT
Frais par facture émise ou reçue dans le mois :		
• factures incluses dans l'abonnement	10	-
• au-delà, par facture supplémentaire :		
- jusqu'à 2 000 factures	0,90 € HT	0,70 € HT
- entre 2 000 et 20 000 factures	0,90 € HT	0,65 € HT
- au-delà de 20 000 factures	0,90 € HT	0,52 € HT
Frais par contreparties (Client/Fournisseur) gérées :		
• contreparties incluses dans l'abonnement	200	2 000
• par contrepartie supplémentaire, par mois	0,02 € HT	0,01 € HT
Frais par facture papier : impression, mise sous pli, affranchissement et envoi	1,05 € HT	
Abonnement mensuel pour des identifiants attribués à des contreparties sur le site Epithete :		
• par identifiant autorisant la consultation	0,04 € HT	0,03 € HT
• par identifiant autorisant consultation et mise à jour	0,10 € HT	0,08 € HT
Modules ou services complémentaires		

(1) Service fourni par EURO-INFORMATION EPITHETE.

Assurance

Protection des biens

Protection Vol CIC/locaux professionnels :	
• abonnement mensuel, à partir de	29,00 € HT
• mise en service	149,00 € HT

Téléphonie mobile

CIC Mobile, une gamme complète d'offres.
Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires.



Transactions

Valeurs mobilières

Courtages Bourse France ⁽¹⁾

Ordres saisis sur Filbanque	Commission proportionnelle	0,60 %
	Minimum de perception	8,15 €
	Commission de prise d'ordre	Gratuit
Ordres saisis à l'agence	Ordres ≤ 40 € - Forfait	5,00 €
	Ordres > 40 €	
	commission proportionnelle par tranches cumulatives	
	jusque 7 500 €	1,30 %
	> 7 500 € et jusque 15 000 €	1,10 %
	> 15 000 €	0,90 %
	minimum	14,30 €
	commission de prise d'ordre ⁽²⁾	5,00 €

(1) Et Belgique et Pays-Bas. (2) Ordre exécuté au non.

Autres valeurs mobilières ⁽¹⁾

OPCVM du CIC ou du Groupe Crédit Mutuel CM11	Droits d'entrée suivant OPCVM
OPCVM hors du CIC ou du Groupe Crédit Mutuel CM11 ⁽²⁾ :	
• souscription	1,00 %
- minimum	34,00 €
• rachat	Gratuit
Valeurs non cotées sur un marché organisé :	
• intégration ou cession, par ligne	75,00 €

(1) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPCVM par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur).
Le détail est disponible auprès de votre agence et sur www.cic.fr

(2) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

Conservation et gestion

Droits de garde semestriels exprimés en HT

Perçus d'avance et prélevés en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06	
Commission proportionnelle par tranches cumulatives :	
≤ 50 000 €	0,1042 %
> 50 000 € et ≤ 150 000 €	0,0833 %
> 150 000 €	0,0625 %
Droits fixes par ligne :	
• valeurs françaises	1,67 €
• valeurs étrangères	3,00 €
• valeurs non cotées	10,00 €
Minimum par portefeuille	16,25 €

Frais de tenue de compte

Forfait semestriel par portefeuille composé exclusivement de valeurs émises par le CIC ou par le Groupe Crédit Mutuel CM11 et/ou d'actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite	8,33 € HT
--	-----------

Services liés

Transfert de portefeuille hors du CIC ou du Groupe Crédit Mutuel CM11	
• par ligne de titres	6,17 € HT
• minimum	61,67 € HT

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution disponible en agence et sur le site Internet de la banque.

CIC - Crédit Industriel et Commercial

Société anonyme au capital de 608 439 888 €

6 avenue de Provence - 75009 Paris

RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723

Banque CIC Est

Société anonyme au capital de 225 000 000 €

31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg

RCS Strasbourg 754 800 712 - N° ORIAS : 07 026 287

Banque CIC Nord Ouest

Société anonyme au capital de 230 000 000 €

33 avenue Le Corbusier - 59000 Lille

RCS Lille Métropole B 455 502 096 - N° ORIAS : 07 008 437

Banque CIC Ouest

Société anonyme au capital de 83 780 000 €

2 avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1

RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480

CIC Iberbanco

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 25 143 408 €

8 rue d'Anjou - 75008 Paris

RCS Paris 384 122 123 - N° ORIAS 07 034 585

Lyonnaise de Banque

Société anonyme au capital de 260 840 262 €

8 rue de la République - 69001 Lyon

RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698

Banque CIC Sud Ouest

Société anonyme au capital de 155 300 000 €

20 Quai des Chartrons - 33000 Bordeaux

RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.

Les solutions d'acceptation sont proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance - Société par Actions Simplifiée au capital de 53.212.140 € - Siège social : 34 Rue du Wacken 67000 STRASBOURG - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro 312 730 674.

EURO-INFORMATION EPITHETE, SAS au capital de 1 000 000 euros dont le siège social est au 34 rue du Wacken 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZZ818DC4 Emetteur : "EURO-INFORMATION EPITHETE".

Protection Val CIC est un service assuré par EPS - SAS au capital de 1 000 000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg - Adresse de correspondance : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 Lille Cedex 9.R.C.S. Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - N° TVA intracommunautaire FR 92 338 780 513 - NIF Collectivité St Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD type P3 maillé, sous les N°163.00.31 et 216.10.31, conformément à la règle APSAD R31.

CIC Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom, SAS, RCS Paris 421 713 892, 12 rue Gaillon 75107 Paris cedex 02, proposé par le CIC.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.